

ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG

AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS
(à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)

LOCALISATION DU CHANTIER (joindre un plan)

Rue : des Remparts n° : 69 tronçon : devant la maison

NATURE DES TRAVAUX

Travaux exécutés par une entreprise

Permission de voirie :

N° : Date : 8 juin

de 8h00 à 12h00

Travaux exécutés en régie par les services de la ville de Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle

Sud

Service :

PERIODE PREVUE (inférieure à 1 semaine)

Du : 8 juin Au : 8 juin

MODE D'EXPLOITATION

TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF)
Limitation de vitesse			
Dépassement interdit			
Chaussée rétrécie			
Alternat inférieur à 100 m			
B15/C18			
K10			
Feux tricolores			

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise : Enedis

Personne responsable du chantier : OHMER PASCAL

Téléphone de permanence chantier 24h/24 : 07 77 73 15 46

Maître d'œuvre / d'ouvrage : ENEDIS

Date :

Signature / cachet

Entreprise : ENEDIS

Date : 31 MAI 2018

Signature / cachet



Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :



oui



Oui, avec les restrictions suivantes :



Non, au motif suivant :



Aucune permission de voirie n'est délivrée



Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique



Autre

A Sarrebourg, le 01-06-2018

Signature / cachet



Pour le Maire
L'adjoint délégué

Roland KLEIN